

sources et une plus grande portée; il a, par lui-même, conféré à la guerre un nouvel essor, une nouvelle flexibilité et une nouvelle horreur. La motorisation sur terre et dans les airs, les énormes approvisionnements de toute sorte dont le besoin se ferait sentir, et dont l'ampleur dépasserait de beaucoup ceux de la dernière guerre, tout cela rehausse l'importance de l'élément économique, l'indispensabilité d'un matériel suffisant et de la continuité de la résistance, aspects où se manifeste la supériorité incontestable des pays démocratiques.

Il est impossible, à ce stage, de prévoir la nature et les exigences du formidable conflit qui vient de s'engager et qui menace non seulement la paix de l'Europe, mais aussi celle du monde entier. Nous connaissons la position actuelle des nations et nous pouvons concevoir dans une certaine mesure les éléments d'ordre économique et stratégique qui seront en jeu dans le présent conflit. Nous ne pouvons indiquer avec certitude, cependant, quels autres pays participeront aux hostilités d'un côté ou de l'autre, ni dans quelle mesure il nous faudra régler à nouveau la tâche à accomplir et les moyens que nous devons prendre à cette fin. Nous gardons encore un souvenir très net de la dernière guerre, laquelle nous enseigne à la fois les actes héroïques à imiter et les erreurs à éviter. Il est évident, toutefois, qu'à plusieurs points de vue essentiels les conditions du présent conflit diffèrent considérablement de celles de la dernière guerre. Nous ne pouvons donc pas croire tout simplement que les méthodes et les objectifs de 1914 s'appliquent aussi bien en 1939. Nous devons arrêter notre politique à la lumière des connaissances que nous avons de la situation actuelle et des meilleurs renseignements que nous pouvons obtenir touchant l'orientation probable des événements à venir. A cette fin, je l'ai déjà indiqué, nous avons été et nous devons, certes, demeurer en contact étroit avec le gouvernement du Royaume-Uni afin que, si on veut lui assurer la plus grande efficacité possible, l'aide du Canada ne manque ni de précision ni de sagesse.

Le peuple du Canada a pour devoir et pour responsabilité de voir primordialement à la défense et à la sécurité du Canada. Le ministre de la Défense nationale a défini ces nécessités à la Chambre des communes, le 15 février 1937 (*Débats*, p. 912), en ces termes:

La sécurité nationale, la défense nationale, la défense immédiate du Canada, du littoral, de nos ports, des grands centres d'expédition, des eaux territoriales, des régions où convergent nos routes commerciales aux abords de nos havres, voilà ce sur quoi portent ces crédits.

Cela comporte, en premier lieu, des mesures de défense d'ordre militaire. J'ai déjà esquissé les initiatives prises pour sauvegarder la situation en appelant sous les drapeaux la milice active et les forces navales et aériennes. De nouvelles mesures interviendront là où le besoin se révélera le plus urgent.

[Le très hon. Mackenzie King.]

En outre, il importe de pourvoir à la sécurité intérieure; de parer au sabotage, d'assurer la protection des établissements militaires et économiques essentiels, ainsi que d'empêcher la propagande ennemie. Il faut envisager une grande variété de mesures de défense d'ordre économique. L'ouverture des hostilités bouleverse de fond en comble le commerce, tant extérieur qu'intérieur. Elle nécessite une nouvelle orientation des énergies, comportant l'intensification de certains genres d'effort et le ralentissement de certains autres moins essentiels. Cela comporte une action vigilante en vue de fournir l'appui financier nécessaire aux mesures militaires qui seront prises, et de maintenir le crédit et les relations financières du Canada. Comme je le déclarais cet après-midi, l'activité des profiteurs de guerre doit être réfrénée et elle le sera. Une étroite collaboration avec les provinces et avec les représentants de l'industrie, de l'agriculture, du travail et du commerce sera établie. Quelques-unes des mesures immédiatement nécessaires à cette fin ont déjà été prises et d'autres seront adoptées sous peu.

Nous devons ensuite étudier les mesures à prendre en vue de la collaboration avec le Royaume-Uni. La sécurité du Canada dépend de la protection efficace de nos côtes et des voies de communication pénétrant au cœur du pays, en tout premier lieu le golfe et le fleuve Saint-Laurent. A l'entrée du Saint-Laurent se trouve le territoire britannique de Terre-Neuve et du Labrador, qui avoisine notre pays. L'intégrité de Terre-Neuve et du Labrador est essentielle à la sécurité du Canada. En contribuant de notre mieux à la défense de Terre-Neuve et des autres territoires britanniques et français de notre hémisphère, non seulement nous défendrons le Canada, mais nous aiderons aussi la Grande-Bretagne et la France en leur permettant de concentrer leurs forces dans la partie du monde où leur sécurité immédiate est en jeu. Le Gouvernement britannique, répondant à une demande de renseignements de notre part, nous a fait savoir qu'il considérait que ce serait là une méthode efficace et désirable de collaboration.

Nous nous proposons de contribuer à la pression économique, élément essentiel dans les circonstances. Nous verrons à enrayer tout commerce avec l'ennemi, à réglementer les exportations de denrées indispensables, et à recourir aux mesures qui s'imposent contre les ressortissants, les navires marchands et les biens des pays ennemis. Il est surtout de haute importance de procurer toutes sortes d'approvisionnements à la Grande-Bretagne et aux puissances alliées: munitions, articles ouvrés, matières premières, denrées alimentaires.